

Réforme des concours de
recrutement de l'enseignement
primaire et secondaire,
dite "masterisation"

Quels enseignants demain pour vos enfants ?

Le gouvernement s'attaque à la formation des futurs enseignants du primaire et du secondaire et veut faire croire qu'ils seront mieux formés et mieux payés.

Mais qu'en est-il réellement?

Toujours 5 ans d'études, mais suppression de l'année de stage

Aujourd'hui : Licence (Bac +3) + 1 an de préparation au concours + 1 année de formation professionnelle (dont stage de 500-600h) rémunérée = bac + 5 (au minimum)

Demain ? Licence (Bac +3) + 2 ans de Master sans rémunération... ni formation professionnelle ! = quel « bac + 5 » ?

Effondrement des connaissances : vers des enseignants sous-qualifiés:

- Les épreuves du nouveau concours ne garantiront pas une bonne maîtrise des savoirs : par exemple, dans le concours des professeurs des écoles, pas d'épreuve spécifique d'histoire-géographie
- **pour les futurs enseignants de langue, l'évaluation de l'oral sera quasi-inexistante:** Est-ce ainsi que l'on aura « une France bilingue », comme le prétend le gouvernement ?

Quelle formation ? Quel niveau ?

Le stage devient facultatif et réduit à 108 heures (au lieu de 500-600h) !

Les étudiants en master seront obligés de préparer en même temps le mémoire et les séminaires de master + le concours !
Ce qui se fait aujourd'hui en 2 ou 3 ans...

Une formation pédagogique sacrifiée

Aujourd'hui: les futurs enseignants bénéficient d'une formation professionnelle et pédagogique en alternance entre l'IUFM et leur classe.

Demain ? Suppression du stage : de nouveaux enseignants **sans aucune expérience** du terrain. Ils seront dès leur première rentrée seuls responsables de leur classe, et donc totalement **désarmés pour affronter les difficultés** du métier d'enseignant...

Précarité programmée pour des enseignants dévalorisés:

La masse des étudiants ayant échoué au concours mais réussi au master fournira une main-d'oeuvre précaire vouée à d'éternels remplacements sans statut (par exemple, vacataires chassés de leur classe au bout de 200 heures d'enseignement) ni stabilité...

Concrètement, à la rentrée de septembre 2010,
dans beaucoup d'académies,
voici ce qui va se passer si nous ne faisons rien :

Un lauréat du concours (nouvel enseignant) enseigne de septembre à la Toussaint en présence d'un tuteur (à temps plein ou pas?).

Ce tuteur, pendant ce temps, abandonne lui-même sa ou ses propres classes jusqu'à la Toussaint. Les élèves seront confiés à qui ? À un vacataire ? à un contractuel... mais il n'y a plus d'enseignants disponibles !

A partir de la Toussaint, jusqu'en février, le nouvel enseignant reste seul dans ses classes (18h par semaine dans le secondaire).

De février à Pâques, il est en formation pédagogique et remplacé par un étudiant de M2 en stage... mais les étudiants admissibles au concours réviseront l'oral plutôt que de partir en stage ! Partiront donc en stage les non-admissibles ou les étudiants les plus pauvres ayant besoin d'argent.

Après Pâques, le nouvel enseignant revient dans son établissement.

Pour résumer

Le système n'est pas parfait. Il a besoin d'être réformé.

Mais pas en supprimant des postes ni en bradant la formation des enseignants.

Il faudrait au contraire ouvrir davantage de postes aux concours et réduire les effectifs dans les classes. Comment apprendre l'anglais dans des classes de 35 élèves?

Les annonces et la réalité

La “masterisation des concours” serait une bonne idée si elle contribuait réellement à améliorer la formation continue et à valoriser le statut des enseignants.

Or, à terme, elle conduit à augmenter les inégalités sociales, à précariser une profession difficile, à réduire la formation.

Que faire ?

Mettre la charrue avant les boeufs n'est jamais très productif.

La seule motivation du gouvernement: faire des économies... très relatives.

Refusons que nos enfants en paient le prix!